

DES MISSIONS SPECIFIQUES EVOLUTIVES : BILAN PAR SECTION DES PRINCIPALES ACTIONS

SECTION BOVINE



Président : Maurice DEMICHEL
Eleveur de limousines au Lonzac
Producteur de broustards

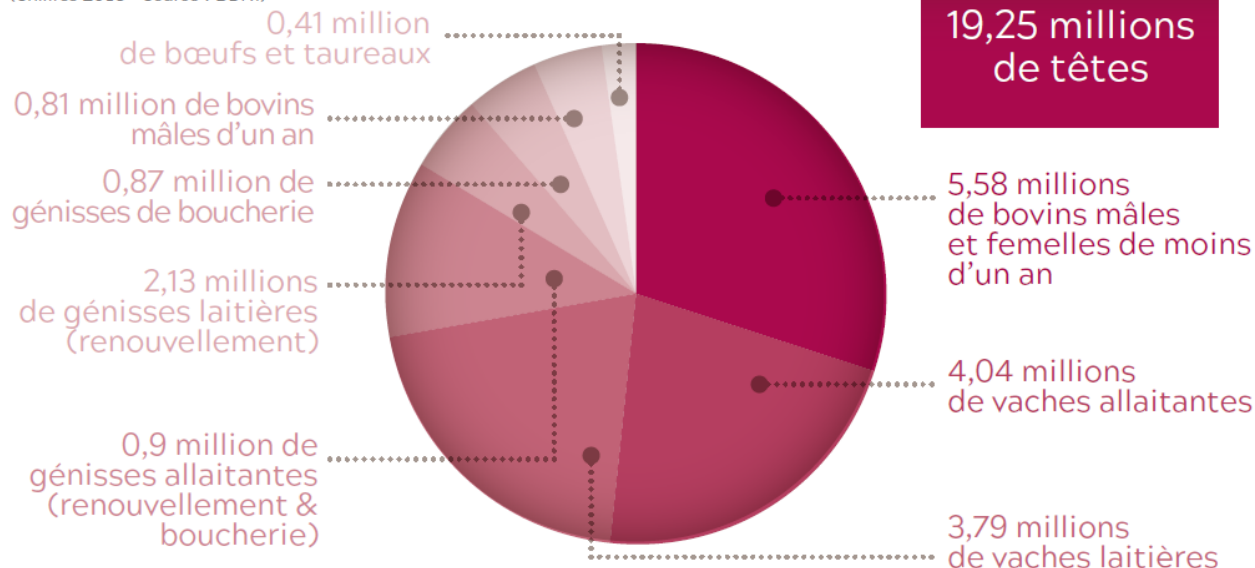
Responsable : Dr Christelle ROY
Vétérinaire et Directrice du GCDS



ETAT des LIEUX de la FILIERE BOVINE

CHEPTEL FRANÇAIS

(Chiffres 2016 - Source : BDNI)



Cheptel bovin européen et français en 2016 (en millions de têtes)



(28) :

89,3



19,25

FILIERE BOVINE FRANÇAISE

(Chiffres 2016 - Source : Idele-GEB)

165 000 ELEVAGES

détenteurs d'au moins une vache

(-6 % vs 2015)

67 400 ELEVAGES

possédant plus de 5 vaches laitières

(-4 % vs 2015)

88 500 ELEVAGES

possédant plus de 5 vaches allaitantes

(-3 % vs 2015)

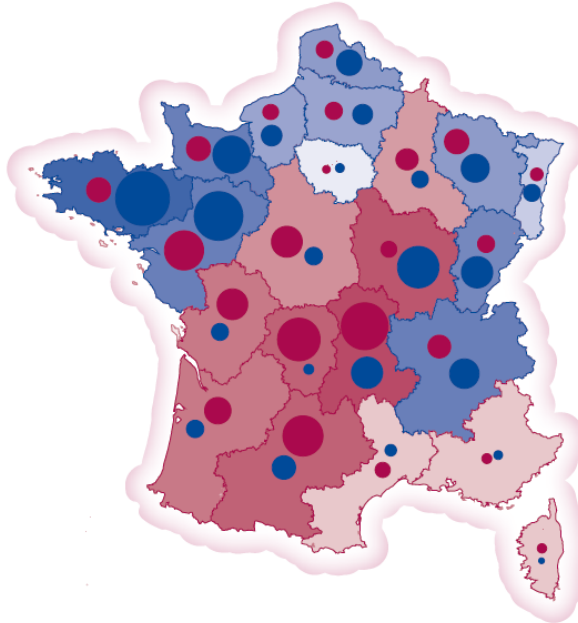
dont **60 800** ELEVAGES

spécialisés de plus de 20 vaches allaitantes

(≈ 2015)

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ÉLEVAGES BOVINS EN FRANCE

(Chiffres 2016 - Source : BDNI – traitement Agreste)



50 vaches en moyenne par exploitation française

Vaches allaitantes Vaches laitières

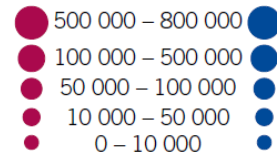


Tableau de Bord bovin Territoire Limousin



au 1er octobre 2017



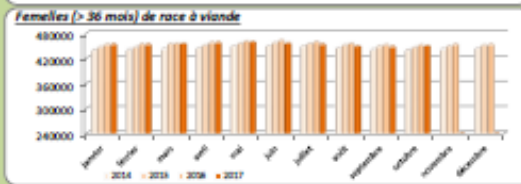
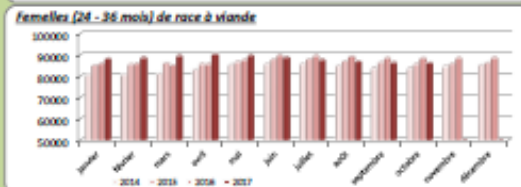
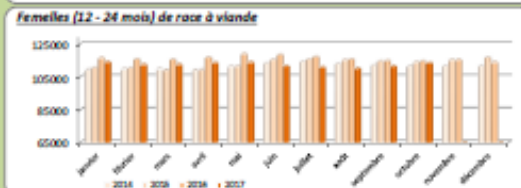
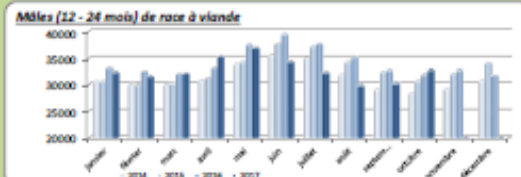
Source : Chambres d'Agriculture d'après IFG INTERBEV Nouvelle-Aquitaine d'après Nivernais et DRAAF Val de France, mise en page et édition : INTERBEV Nouvelle-Aquitaine



EFFECTIF PRESENT au 1er octobre 2017

Edition novembre 2017

Mâles et femelles < 8 mois					
	Total Lait	Total viande	Limousin	Charolais	Creole (30)
oct-17	9 391	250 040	201 375	32 512	12 139
Evolution / N-1	-15%	-8%	-8%	-10%	-2%
Mâles et femelles de >=8 et <12 mois					
	Total Lait	Total viande	Limousin	Charolais	Creole (30)
oct-17	2 760	90 977	66 458	19 887	2 705
Evolution / N-1	-12%	4%	3%	7%	14%
Mâles de >=12 et <14 mois					
	Total Lait	Total viande	Limousin	Charolais	Creole (30)
oct-17	505	32 818	27 648	3 825	751
Evolution / N-1	-7%	3%	3%	-1%	4%
Mâles de >=14 mois					
	Total Lait	Total viande	Limousin	Charolais	Creole (30)
oct-17	429	23 646	18 903	3 727	309
Evolution / N-1	5%	1%	1%	1%	0%
Femelles >=12 et <14 mois					
	Total Lait	Total viande	Limousin	Charolais	Creole (30)
oct-17	6 915	113 591	90 800	17 640	2 545
Evolution / N-1	-6%	-1%	-1%	0%	-1%
Femelles >=14 et <16 mois					
	Total Lait	Total viande	Limousin	Charolais	Creole (30)
oct-17	6 894	86 267	67 058	15 014	1 925
Evolution / N-1	-2%	-2%	-2%	-3%	-12%
Femelles >=16 et <18 ans					
	Total Lait	Total viande	Limousin	Charolais	Creole (30)
oct-17	23 999	813 124	246 399	53 126	6 088
Evolution / N-1	-5%	0%	0%	-1%	3%
Femelles >=18 ans					
	Total Lait	Total viande	Limousin	Charolais	Creole (30)
oct-17	3 190	136 552	115 205	16 105	2 174
Evolution / N-1	-9%	-1%	-1%	-2%	-2%
EFFECTIF TOTAL					
	Total Lait	Total Viande	Limousin	Charolais	Creole (30)
oct-17	54 083	1 047 015	833 846	161 836	28 636
Evolution / N-1	-7%	-2%	-2%	-2%	0%



Cheptel total de 1 101 098 animaux, soit -2,3% d'évolution par rapport à l'année précédente
 476 865 femelles de plus de 36 mois présentes à la fin du mois dont 76% de race limousine
 soit -0,55% par rapport à 2016 de race laitière
 6% de race charolaise
 15% de race creole



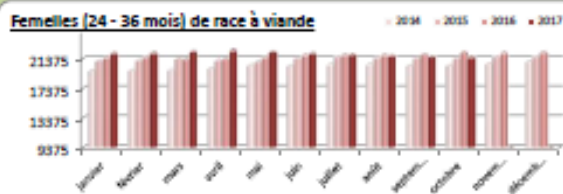
Source : Chambres d'Agriculture d'après IPG
INTERBEV Nouvelle-Aquitaine d'après Normabev et DRAAF
Valorisation, mise en page et diffusion : INTERBEV Nouvelle-Aquitaine



EFFECTIF PRESENT au 1er octobre 2017

Édition novembre 2017

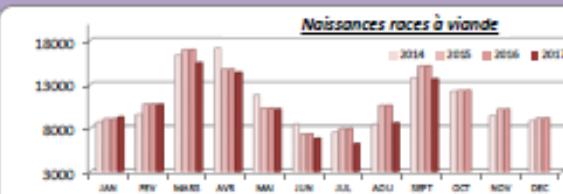
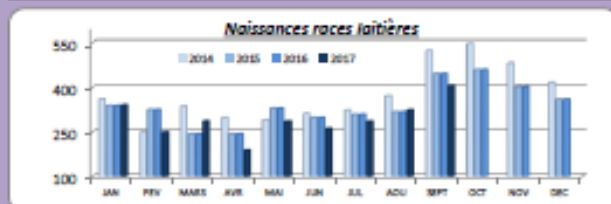
Mâles et femelles < 8 mois					
	Total Lait	Total Viande	Limousin	Charolais	Croisés (39)
oct-17	4 948	74 486	66 679	707	5 163
Evolution / N-1	-5%	-7%	-7%	-7%	-5%
Mâles et femelles de >=8 et <12 mois					
	Total Lait	Total Viande	Limousin	Charolais	Croisés (39)
oct-17	668	16 613	14 880	178	613
Evolution / N-1	-13%	3%	3%	24%	11%
Mâles de >=12 et <24 mois					
	Total Lait	Total Viande	Limousin	Charolais	Croisés (39)
oct-17	36	3 384	3 127	42	60
Evolution / N-1	-5%	11%	10%	45%	25%
Mâles de >=24 mois					
	Total Lait	Total Viande	Limousin	Charolais	Croisés (39)
oct-17	43	6 603	6 125	162	42
Evolution / N-1	13%	0%	0%	-5%	-2%
Femelles >=12 et <24 mois					
	Total Lait	Total Viande	Limousin	Charolais	Croisés (39)
oct-17	1 771	24 429	22 537	187	471
Evolution / N-1	-9%	-3%	-3%	-13%	2%
Femelles >=24 et <36 mois					
	Total Lait	Total Viande	Limousin	Charolais	Croisés (39)
oct-17	1 908	21 557	19 875	194	393
Evolution / N-1	-1%	-3%	-4%	-11%	-17%
Femelles >=3 et <9 ans					
	Total Lait	Total Viande	Limousin	Charolais	Croisés (39)
oct-17	7 485	87 341	80 919	921	1 413
Evolution / N-1	-4%	0%	0%	-3%	1%
Femelles >=9 ans					
	Total Lait	Total Viande	Limousin	Charolais	Croisés (39)
oct-17	1 439	46 314	43 187	424	647
Evolution / N-1	-8%	-2%	-2%	-6%	-7%
TOTAL					
	Total Lait	Total Viande	Limousin	Charolais	Croisés (39)
oct-17	18 298	280 727	257 329	2 815	8 802
Evolution / N-1	-5%	-3%	-3%	-4%	-3%



Cheptel total de 299 025 animaux, soit -2,8% d'évolution par rapport à l'année précédente
 142 579 femelles de plus de 36 mois présentes à la fin du mois dont 87% de race limousine
 soit 0,88% par rapport à 2016 6% de race laitière 1% de race charolaise

NAISSANCES DU MOIS

Mâles et Femelles					
	Total Lait	Total viande	Limousin	Charolais	Croisés (39)
sept-17	405	13 611	12 477	121	736
Evolution / N-1	-14%	2%	2%	-35%	14%



Evolution des naissances	CUMUL depuis janvier		ANNEE GLISSANTE	
	Têtes	2017/2016	Têtes	2017/2016
Mâles et femelles	97 676	-8,0%	130 403	-5,2%



Bilan des Maladies Réglementées

Missions déléguées par l'Etat

Accréditation COFRAC norme 17020

Délégation de missions de service public

Depuis plus de 10 ans, l'Etat au travers de ses DSV puis DDPP délègue un ensemble de missions sanitaires aux GDS. En Corrèze, c'est notamment l'édition des ASDA, duplicatas, rééditions, l'envoi des documents sanitaires mais aussi la gestion des Prophylaxies avec notamment l'édition et l'envoi des DAP (Document d'Accompagnement des prophylaxies) aux vétérinaires, le suivi de la campagne et des qualifications brucellose, leucose ainsi que la recherche et la gestion des non conformités administratives (retard, sous-réalisation...) et enfin aussi la gestion des introductions.

Mise en œuvre de la Nouvelle Gouvernance Sanitaire

Suite à la Reconnaissance Officielle des FRGDS et FREDON comme OVS (Organisme à Vocation Sanitaire) dans le domaine animal et végétal le 30 Mars 2014, les OVS disposaient d'une période de 3 ans pour être accrédités par le COFRAC sur la norme 17020 pour les délégations de missions de Service public.

Cette reconnaissance majeure et l'accréditation selon la norme 17020 impliquent une réorganisation et un travail en région extrêmement conséquent au travers du GRASL nécessitant l'adhésion de tous, comme le prévoient l'article L 201-10 du Code Rural et l'ordonnance 2011-862 du 22 Juillet 2011.



CHARTRE DE MISE EN OEUVRE DES MISSIONS DELEGUEES

Le GRASL (Groupement Régional d'Action Sanitaire du Limousin) reconnu Organisme à Vocation Sanitaire (OVS) pour le domaine animal pour la région du Limousin, assure la mise en œuvre de missions déléguées par l'Etat.

L'OVS soumet à accréditation l'organisation des opérations de prophylaxie bovine ainsi que le suivi de leur réalisation et de leur conformité sur la base des exigences de la norme NF EN ISO/CEI 17020.

L'OVS s'engage à traiter de façon objective et impartiale, sur les plans techniques et financiers, tous les détenteurs d'animaux et à garantir la confidentialité des données relatives au troupeau ou à son détenteur.

Pour sa part, le détenteur d'animaux s'engage à respecter la réglementation en vigueur concernant l'identification et les opérations de

prophylaxies et de mouvements d'animaux, et à s'acquitter du paiement des prestations concernées.

En cas de désaccord sur la conclusion prise par l'OVS suite aux résultats de la prophylaxie sur son troupeau, le détenteur peut formuler un recours par écrit auprès de l'OVS.

L'OVS s'engage à traiter tout recours de manière non discriminatoire et à tenir informé le plaignant de l'état d'avancement du traitement de son dossier ainsi que de la décision prise à l'issue de ce traitement.

Les modalités de traitement des recours et les conditions d'exécution des missions déléguées par l'Etat au GRASL pour le domaine animal sont disponibles sur demande auprès de l'OVS (GRASL : 05 55 04 64 00) ou consultables sur www.mrsa-limousin.fr.

Délégations de la D.D.C.S.P.P. : Bilan au 01/03/2018

Le Cahier des Charges National de gestion des Prophylaxies est mis en place depuis la campagne 2015-2016 :

Concrètement, le GCDS assure donc les missions suivantes :

- Gestion des prophylaxies annuelles bovines concernant la Brucellose, la Leucose,
 - ♦ Edition & Envoi des DAP bovin,
 - ♦ Gestion des prophylaxies non réalisées ou partiellement réalisées.
 - ♦ Saisie des comptes-rendus de tuberculination
- Gestion des introductions bovines concernant la Brucellose, la Leucose & la Tuberculose.
- Edition & Envoi des DAP pour les prophylaxies ovine & caprine

Prophylaxies annuelles : bilan au 01/03/18

La non-complétude d'une demande d'analyse implique la gestion de relances à destination des vétérinaires (68 à ce jour), voire éventuellement la production de fiche navettes en cas de réclamations (5 à ce jour dont 2 pour la DDCSPP & 3 pour le laboratoire)

Sur 3 165 interventions demandées, on compte 126 cheptels en cessations.

*1 333 ont été réalisées à ce jour avec 1 166 interventions finalisées et 167 interventions en partielles.
(1 019 sur sang et 147 sur lait)*

A ce jour, les bilans de nos rapports se répartissent comme suit :

	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-01/03/18
Nbre d'ateliers allaitants et laitiers	3 535	3 502	3 415	3 246	3 165
Cessation atelier en cours de campagne	Non-connu	101	190	154	126
Traitement de la Leucose	39 écarts dont 16 retards ou erreurs de notification	40 écarts dont 20 retards ou erreurs de notification	730 RI Conformes 2 RI NC Sanitaires 29 RI NC Administratif	582 RI Conforme 0 RI NC Sanitaire 28 RI NC Administratif	222 RI Conforme 1 RI NC Sanitaire 1 RI NC Administratif
Traitement de la Brucellose	206 écarts dont 115 retards ou erreurs de notification (56%)	202 écarts dont 116 retards ou erreurs de notification (57%)	3107 RI Conforme 3 RI NC Sanitaire 110 RI NC Administratif	2970 RI Conforme 6 RI NC Sanitaire 116 RI NC Administratif	1 158 RI Conforme 0 RI NC Sanitaire 4 RI NC Administratif
Traitement de la Tuberculose IDC / IDS	Non délégué	Non délégué	18 RI Conforme	13 RI Conforme 2 RI NC Sanitaires 8 RI NC Administratifs	Sur 207 prévus 62 RI Conforme 9 RI NC Sanitaire
Traitement de l'IBR	1237 écarts dont 1049 retards ou erreurs de notification (85%)	1353 écarts dont 1183 retards ou erreurs de notification (87%)	3 110 RI Conforme 110 RI NC Administratif	3 976 RI Conforme 116 RI NC Administratif	1 161 RI Conforme 5 RI NC Sanitaire 0 RI NC Administratif
Traitement du VARRON	66 écarts dont 38 retards ou erreurs de notification (57%)	74 écarts dont 73 retards ou erreurs de notification (98%)	Sur 160 prévus 150 RI Conforme 10 RI NC Administratifs	Sur 126 prévus 107 RI Conforme 19 RI NC Administratifs	Sur 125 prévus 59 RI Conforme 0 RI NC

Légende :

RI : Rapport d'inspection
IDC : Intradermotuberculination Comparative

NC : Non conforme
IDS : Intradermotuberculination simple

Introductions : bilan au 01/03/18

Le GDS assure depuis début mars 2007 la gestion des résultats négatifs lors des introductions pour les maladies comme la Brucellose et la Tuberculose.

Le dépistage de la Tuberculination est obligatoire sur tous les bovins de plus de 6 semaines depuis le 01 juin 2008. La note de la DGAL du 30/10/2017 (DGAL/SDSPA/2017-863) allonge la durée de validité des intradermotuberculinations de 6 semaines à **4 mois** ainsi que le délai de réalisation qui passe de 15 à **30 jours** à compter de la date de livraison. La recherche des maladies règlementées (Brucellose) n'est plus obligatoire depuis mai 2005 à condition que l'ASDA du bovin introduit soit valide (**datée et signée** du vendeur **et de l'acheteur**, délais respectés).

La prophylaxie d'introduction n'est plus obligatoire pour la recherche IBR (arrêté ministériel 2016) pour les animaux provenant de **cheptels qualifiés et justifiant un transport sécurisé**. (*Délai de transfert inférieur à 24h, transport direct sans rupture de charge. Le transport doit s'effectuer sans passage par un centre d'allotement.*)

Les animaux ne provenant pas de cheptels sous appellation A doivent subir un contrôle IBR dans les 15 jours avant le départ de chez le vendeur et un contrôle 15 à 30 jours après l'arrivée chez l'acheteur.

Age des animaux	Cheptel vendeur – statut IBR	Transport	Cheptel acheteur	Dépistage obligatoire	Analyses conseillées Voir avec votre vétérinaire
< 6 semaines	Indemne IBR	Maîtrisé (attestation de transport valide)	Indifférent	Rien	BVD Chlamydie, Fièvre Q, Néosporose, Besnoitiose, ...
	Autre	PS « IBR » 15 jours avant la vente		PS « IBR Ind. » 15 jours après la livraison	
	Indemne IBR	Non maîtrisé			
	Autre				
≥ 6 semaines	Indemne IBR	Maîtrisé (attestation de transport valide)	Indifférent	Tuberculination	BVD, Paratuberculose sur les animaux de + de 18 mois. Chlamydie, Fièvre Q, Néosporose, Besnoitiose...
	Indemne IBR	Non maîtrisé		Tuberculination + PS « IBR Ind. » 15 jours après la livraison	
	Autre	PS « IBR » 15 jours avant la vente			

Bilan des dossiers d'introductions traités par le GDS

	2013	2014	2015	2016	2017	Au 01/03/18
Nombre de bovins introduits	14 033	14 293	14 920	13 846	12 507	2 001
Traitement de la Tuberculose	326 bovins / 116 dossiers	427 bovins / 127 dossiers	235 bovins / 83 dossiers	308 bovins / 96 dossiers	572 bovins / 199 dossiers	87 bovins / 44 dossiers
Traitement de la Brucellose	384 bovins / 148 dossiers	284 bovins / 99 dossiers	280 bovins / 91 dossiers	228 bovins / 98 dossiers	232 bovins / 83 dossiers	85 bovins / 29 dossiers
Demande ASDA	319 bovins / 139 dossiers	523 bovins / 197 dossiers	515 bovins / 187 dossiers	460 bovins / 175 dossiers	488 bovins / 146 dossiers	37 bovins / 12 dossiers
Demande PS Introduction	562 bovins / 257 dossiers	627 bovins / 258 dossiers	1171 bovins / 262 dossiers	741 bovins / 279 dossiers	600 bovins / 254 dossiers	181 bovins / 66 dossiers
TOTAL	1591 bovins / 660 dossiers	1821 bovins / 681 dossiers	2201 bovins / 623 dossiers	1737 bovins / 648 dossiers	1892 bovins / 682 dossiers	390 bovins / 151 dossiers
Pourcentage de relance / bovin	11.3 %	12.7 %	14.75 %	12.5 %	15,8 %	19,5 %

→ Avec la mise en place de l'arrêté ministériel IBR autorisant la dérogation à l'introduction (si vendeur Indemne d'IBR et attestation de transport direct), **le GDS a augmenté ses demandes de résultat de Tuberculination aux vétérinaires de 186%**.

Edition des ASDA vertes et jaunes : bilan au 01/03/18

La totalité des ASDA est éditée par le GCDS et exclusivement à partir de SIGAL.

La mise sous pli des ASDA de naissance se fait en alternance avec l'EDE pour joindre les passeports aux ASDA. De ce fait l'éleveur ne reçoit qu'un seul pli.

L'éleveur doit faire une demande écrite de réédition de l'ASDA au GDS. C'est le cas lorsque l'ASDA est raturée, perdue.... Par retour de courrier, nous ferons parvenir à l'éleveur une nouvelle ASDA.

Dans le cas où le passeport doit être réédité (changement de sexe par exemple), les informations modifiées sont transférées automatiquement sur l'A.S.D.A. après un délai moyen de quelques heures nécessaires au « rafraichissement » des bases informatiques. Ce délai est indépendant du G.D.S. et explique que nous ne puissions pas imprimer à la minute une carte verte après modification d'un passeport. Il est donc essentiel, pour éviter des déplacements inutiles, que les éleveurs s'assurent auprès de G.D.S. de la disponibilité des documents qu'ils souhaitent venir chercher.

ASDA vertes

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Au 01/03/18
Nombre d'ASDA Vertes éditées Naissance+Introduction	153 598	148 156	154 583	151 933	152 068	153 340	142 024	20 333

L'ASDA est une pièce maîtresse du sanitaire. Elle prouve à l'éleveur introducteur que le bovin introduit est en bonne santé au regard des maladies de 1^{ère} catégorie (tuberculose, Leucose, Brucellose) et 2^{ième} catégorie (IBR, varron...) Les ASDA d'introduction sont éditées au jour le jour et envoyées à l'éleveur à condition que l'animal soit sur son inventaire. Pour les ASDA de naissance, elles ne sont créées que lorsqu'il y a une édition de passeport.

ASDA Jaunes pour cheptel d'engraissement :

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Au 01/03/18
Nombre d'ASDA jaunes saisies et éditées	20 897	20 553	17 541	17 600	18 602	17 528	16 251	2 310